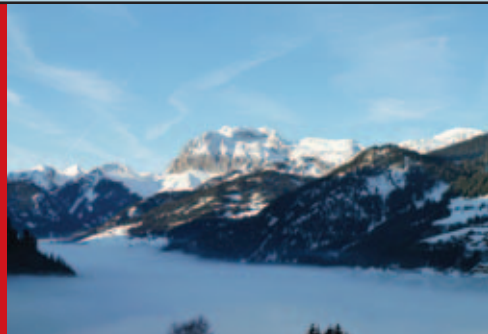




# ENTRE NOUS

N°84 – Mars 2012



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel  
161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL – [www.residentschatel.fr](http://www.residentschatel.fr) – [contact@residentschatel.fr](mailto:contact@residentschatel.fr)

## VOTE AU CONSEIL MUNICIPAL : LE NOUVEAU CENTRE NAUTIQUE

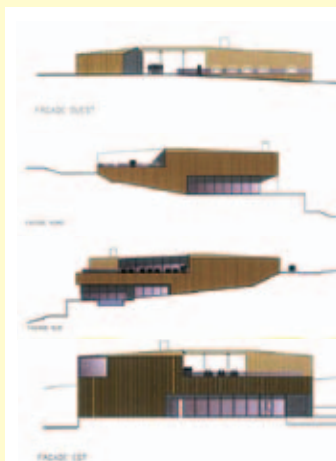
Le nouvel équipement répondrait à plusieurs enjeux :

- une diversification de l'offre touristique avec une ouverture 7 jours sur 7, plus de 40 semaines par an
- respect des normes d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (loi de février 2005)
- respect des exigences d'urbanisme, en conformité avec la charte paysagère, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme PLU ; intégration du projet en respectant la volumétrie actuelle du site.
- respect des exigences environnementales et de développement durable (grenelle II, la charte de l'environnement) : chaufferie bois, traitement d'eau à l'ozone, récupération d'eau
- respect des exigences économiques
- la collectivité se doit d'apporter un nouvel atout touristique en soutien à l'ensemble des hébergeurs qui n'auront pas la possibilité individuellement de proposer ces services.

Le planning de réalisation se définit par :

- Le dépôt du permis de construire fin mars 2012
  - instruction du permis de construire d'avril à septembre 2012,
  - début des travaux : printemps 2013
- Ce planning permettra une exploitation de l'équipement actuel pour l'été 2012.

**Ce projet a été accepté au conseil municipal 8 voix pour, 6 contre et 1 abstention.**



## SHY'M en concert le 14 avril prochain à Châtel

Après le succès du premier concert de printemps avec Christophe MAE (6100 entrées) la station de Châtel/Portes du Soleil accueillera ce printemps la chanteuse Shy'm une artiste en pleine ascension et en pleine actualité. Sa tournée débutera en mars 2012.  
*Rendez vous à Châtel le 14 avril !*



## CONCOURS PHOTO

### CONCOURS PHOTOS DE L'A.A.R.C.A.

L'AARCA organise un concours photo mettant en valeur les richesses du Val d'Abondance.

Pour participer à ce concours il suffit de s'acquitter de la somme de 5 € pour l'inscription et par photo – chaque participant pourra envoyer 2 photos au maximum, 1 seule pourra être primée et se voir attribuer un lot. Le jury est composé de professionnels de la photo et de membres de l'AARCA.

**Le concours débute le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et se termine le 15 août 2012** date limite des envois (le cachet de la poste faisant foi). Il est ouvert à tous les photographes non professionnels.

**Sujet de cette année : « LES SENTIERS DE LA VALLÉE D'ABONDANCE »**

Sur papier photo format 10x15 au moins à 13x19 maxi et le fichier numérique correspondant avec une très bonne résolution pour pouvoir agrandir la photo- Le format APS sera refusé.

A envoyer à : AARCA – concours photo – chez Mr Bertrand GUFFOY  
La ville du Nant – 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

En indiquant votre nom, prénom, adresse, téléphone et votre résidence dans la vallée d'abondance et joindre un chèque de 5 € par photo.



## LES ACTUALITÉS DE L'AARC

### ALAIN FOUROT, LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES RÉSIDENTS :



Suite à l'Assemblée Générale de l'Association des Résidents de Châtel, les administrateurs se sont réunis afin de définir les responsabilités du comité directeur. Suite à la démission de Christian OUVIGNEUR, Alain FOUROT vice-président a franchi le pas de la présidence ; ce qui ne va pas beaucoup le changer, vue sa forte et longue présence dans la station.

### LE NOUVEAU BUREAU DE L'A.A.R.C. :

Ont été nommés au comité directeur :

Mr FOUROT Alain : Président – Mme SIFFER Christiane : Vice-Présidente/Secrétaire  
Mme DONNEZ Marie : Vice-Présidente – Mr EISENMANN Roland : Trésorier  
Mme SEGAL Monique : Trésorière-Adjointe – Mr ADAM Christian : Secrétaire-Adjoint  
Mme DUBI Tatiana : Organisation Trophée ski – Mr ALIX Jean Michel : Webmaster  
Mlle AZZOPARDI Florence : Membre Administrateur – Mr HINDRYCHX Claude : Membre Administrateur  
Mr SEGAL Georges : Membre Administrateur – Mr STERVINO Michel : Membre Administrateur

### RÉSULTATS DE NOTRE ENQUÊTE :

La question posée était : « Afin de réduire les coûts d'impression et d'expédition des bulletins papier Entre-nous accepteriez-vous de ne plus les recevoir à domicile mais de les consulter/télécharger sur le site de l'A.A.R.C. et/ou en pièces jointes par email ? »

**Résultat : OUI 85% – NON 15%**

(pourcentages établis à partir des suffrages exprimés 199 sur 310)

### ETES VOUS À JOUR DE VOTRE COTISATION ?

**Si vous voulez garder des nouvelles de votre Association et de Châtel, veuillez envoyer votre cotisation soit 20 € par chèque** à l'ordre de l'Association Amicale des Résidents de Châtel 161 chemin de l'Etringa – 74390 CHATEL en indiquant votre nom, n° d'adhérent, adresse de votre résidence à Châtel, vos coordonnées email.  
Nous remercions les adhérents qui ne l'ont pas encore fait, de procéder dès que possible au règlement de leur cotisation.

**Ecoutez Radio Châtel sur internet !**

[www.sarlaltipub.com](http://www.sarlaltipub.com)



# QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?

Extraits des journaux LE DAUPHINE et le MESSAGER

## VŒUX DU MAIRE

Monsieur Nicolas RUBIN, Maire de Châtel, a présenté ses vœux et ceux du Conseil Municipal lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle de la Châtelaine le vendredi 6 janvier 2012.

Devant un auditoire important, il a rappelé que la commune avait mis en place de nombreux moyens de communication pour expliquer les activités municipales. Il a notamment cité, le guichet d'accueil-informations, les services de la mairie, le site internet, le bulletin municipal d'informations, la lettre mensuelle et la presse. De nombreux points importants ont été abordés.



## JÉRÔME FAVRE L'ANIMATEUR DE CHÂTEL TOURISME, S'EN VA

Après vingt années passées à animer les grands événements organisés par Châtel Tourisme, Jérôme FAVRE quitte Châtel Tourisme.

Pour l'occasion, ses collègues, Jean Pierre VESIN, le président de CHATEL TOURISME et Jean-François VUARAND, le directeur, en tête, lui ont concocté une petite cérémonie de départ.

Jérôme s'occupera désormais de son restaurant « La Bergerie » et sera sur les pistes comme moniteur ESF. Sportifs, journalistes, tour opérateurs, agent de voyages, personnages politiques ou du spectacle, tous l'ont largement apprécié dans les cadre de ces rapports professionnels.

«Ta présence sur le terrain depuis toutes ces années, les capacités à rebondir face aux situations les plus complexes et imprévisibles, en un mot ton professionnalisme nous confirme que tu es bien une personne de communication et de fraternité, bases du bonheur pour l'homme » c'est en ces termes que Jean François VUARAND devait rendre hommage à Jérôme.



## LES CHIENS D'AVALANCHE A L'EXERCICE DEVANT LES CAMÉRAS DE TÉLÉMATIN

Destiné à l'émission Télématin présentée par William Leymergie, le reportage tourné par Natacha Harry, journaliste vétérinaire, Jean Julien Solic, réalisateur et Richard Liccia, caméraman, portait sur les exercices de personnes ensevelies.

C'est en présence de Jean Louis TUAILLON, le directeur des pistes que les cinq maîtres chiens travaillant sur le domaine skiable de Châtel ont procédé à quelques exercices afin d'expliquer toutes les étapes de l'éducation de leur chien. Reportage avait un peu des allures de baroud d'honneur pour Toscan, le chien de Nicole Guillet, qui devrait vraisemblablement prendre une retraite bien méritée la saison prochaine.



## RICHARD SPORTS LAURÉAT DU CONCOURS DE VITRINES « NEIGES ÉTOILÉES »

Dans le cadre des Neiges Étoilées un concours de vitrines décorées et de porte menus a été organisé.

Le verdict vient d'être rendu et Châtel Tourisme dévoile les lauréats. Le choix aura été cornélien pour le jury tant les concurrents ont affiché un grand talent créatif dans ce concours. Sur le podium, on trouve sur la plus haute marche le magasin Richard Sports, suivi des magasins Vertige et Twinner. Du côté des portes-menus, le premier prix est revenu au restaurant « Le Vieux Four », suivi de la Poya et du Fiacre.

## UNE AIRE DE STATIONNEMENT POUR LES CAMPING-CARS

L'aire de stationnement des camping-cars, aménagée à Pré la Joux a accueilli ses premiers usagers.

Réalisée en matériaux concassés, avec quelque 665 m<sup>3</sup> provenant des rochers récupérés de la construction du lac du Queyset, elle offre 18 emplacements de 6 m sur 8 m.



Outre la mise à disposition d'une zone pour la vidange des eaux grises (douches et vaisselle) le site prévoit la distribution d'eau potable et d'électricité. Une borne de paiement permet de régler les frais de séjour. Le sol chauffant devant le chalet d'accueil offre un accès aisé, et depuis quelques jours, les camping-caristes bénéficient d'un système de collecte des eaux noires (WC) directement relié aux conduites d'assainissement. Le stationnement des camping-cars, entre 10 heures et 6 heures est facturé à 6 euros la nuit. Une taxe de séjour s'y ajoute de 0,35 euros par personne. La borne de paiement permet de bénéficier de jetons pour l'eau (6 euros pour 150 litres) et l'électricité, 6 euros pour 6 heures.

# INAUGURATION DES ROCHASSONS

*Samedi 14 janvier la station de Châtel inaugurerait sa nouvelle remontée mécanique, le télésiège des Rochassons, deux ans après celui de l'Echo Alpin.*

Equipé d'un garde corps high-tech, l'installation embarque les skieurs pour le sommet des Rochassons, lien direct avec le domaine d'Avoriaz/Morzine/Les Gets, à raison de 3.000 personnes à l'heure.

C'est en présence du sénateur Jean-Claude CARLE, du sous-préfet Jean Yves Moracchini, de nombreux élus français et suisses, d'Alain Blas le directeur général de la Serma Avoriaz de Christian Bouvier, le vice président du directoire de la POMA des prêtres Jean Grillet et Philippe Simon-Barboux, ainsi qu'une assistance particulièrement nombreuse que le maire de la station Nicolas RUBIN, a officiellement coupé le cordon inaugural du nouveau débrayable 6 places. Pour les nombreux invités, ce fut l'occasion de découvrir le domaine skiable accompagnés des moniteurs ESF soit à ski, soit en taxi-ski.

Nicolas RUBIN rend un hommage à Gilles JACQUIER « Ce talentueux Chablaisien qui exerçait la profession de journaliste reporter d'images. Ce grand reporter a su, à son niveau et partout dans le monde, transporter un peu de son Chablais natal ».

Après avoir retracé l'histoire de la liaison des Rochassons, conduite par André CREPY en 1982, Nicolas Rubin remet un trophée d'honneur à André CREPY ancien maire de Châtel, à Georges COQUILLARD, président des Portes du Soleil, et à Patrick PASINI, l'ancien PDG de la société COMLAG.



## ÊTRE SECOURU SUR LES PISTES ÇA PEUT COÛTER CHER !

*Pour pratiquer le ski alpin ou de fond sans y laisser l'équivalent (voire beaucoup plus) du prix d'un forfait saison aux Portes du Soleil (720 €) en cas de blessure, mieux vaut être bien assuré.*

Car, depuis 1985, les Communes demandent aux skieurs de participer aux frais engendrés par les opérations de secours. En revanche, pour les randonneurs ou les alpinistes se trouvant en dehors du domaine skiable et non accessible en remontées mécaniques, le secours, assurés par les gendarmes, les CRS ou les pompiers sont toujours gratuits (à l'exception de l'intervention éventuelle d'un médecin). « Les stations ont obligation d'organiser le secours sur pistes, rappelle ainsi Nicolas Rubin, où un millier d'opérations de secours, sont en moyenne effectuées chaque année. Les frais de secours sont ensuite réclamés au blessé. Les secours sur pistes peuvent aller d'une centaine d'euros à près de 3000 euros si l'évacuation nécessite une médicalisation et se fait par hélicoptère en direction d'un centre hospitalier éloigné ».

### Assurances journalières

Il existe heureusement de nombreuses assurances qui prennent en charge ces onéreux frais de secours. Lorsque les skieurs ne sont ni adhérents à une mutuelle qui propose le remboursement des frais de secours en montagne, ni en possession d'une carte ban-

caire haut de gamme incluant une garantie neige et montagne) ou de la licence Carte Neige ils ont le choix entre des assurances journalières directement proposées par les stations (3.20 euros à Châtel comme à Avoriaz).

A noter qu'à l'image de ce qui se passe sur la route, un skieur s'il a été jugé responsable de l'accident, peut également être amené à payer les frais de prise en charge du skieur avec qui il est entré en collision.

Bref, sur les pistes, mieux vaut être bien assuré.

### La prise en charge sur les pistes, c'est combien ?

A Châtel, en fonction de l'éloignement de la zone où se trouve la personne blessée, les tarifs des secours en barquette se situent

entre 204 à 663 euros (hors piste). Le transport en hélicoptère se facture 620 € pour un transport vers un centre médical, 1523€ pour un transport vers les hopitaux de Thonon, Cluse ou Sallanches et 2910 € pour un transport vers les hôpitaux de Genève ou d'Annecy. Comptez 47 € pour un pisteur (coût horaire) 335 € (en plus) pour un hélitreuillage. Le transport vers un hôpital ou un centre médical est de 155 à 281 € par ambulance et 165 € par les pompiers.



# RÉSULTATS DU 21<sup>ÈME</sup> TROPHÉE DE SKI DU 30 DÉCEMBRE 2011

## Gagnants du Trophée : Clément CAMPAGNOLA – Charlotte BOUTON

Pas moins de 80 concurrents de 4 ans à 72 ans se sont affrontés sur le stade du LINGA dans la bonne humeur et la convivialité, à l'occasion du 21<sup>ème</sup> trophée des résidents de l'AARC.

Le trophée garçon a été remporté par Clément CAMPAGNOLA de Marseille et Charlotte BOUTON de Besançon s'est octroyée le trophée de filles. Tous les participants sont repartis avec des cadeaux fournis par les institutions et commerçants de Châtel.

Le bon déroulement de la course revient à Marc et René de l'ESF, qui ont assuré le tracé et le chronométrage, ainsi qu'à la municipalité pour la mise à disposition du site, au service des pistes et des remontées mécaniques pour la préparation, et à Châtel Tourisme pour l'animation.

Alain FOUROT le nouveau président profita de l'occasion pour présenter la nouvelle recrue de l'association, Tatiana DUBI qui sera chargée d'organiser le 22<sup>ème</sup> trophée.

SEN	DURANTE Guillaume	32,64	Or
SEN	DALLE Mélodie	33,61	Or
SEN	MASLINE CAMERIM P.	34,69	Vermeil
SEN	BOUTON Charlotte	35,48	Vermeil
CAD	CAMPAGNOLA Clément	33,75	Or
CAD	BENICHOU Thomas	34,39	Or
CAD	BIANCHI Arnaud	34,44	Vermeil
MIN	MANCEAU Paul	34,69	Vermeil
MIN	JEANGVENIN Charles	34,85	Vermeil
MIN	BENICHOU Arthur	34,90	Vermeil
BEN	ATTIA Julie	35,53	Vermeil
BEN	MEYER Andoly	36,07	Vermeil
BEN	CHARBONNIER Oscar	36,49	Vermeil
JUN	BEVILACQUA Alessio	36,24	Vermeil
JUN	ANTOINE Alexia	36,68	Vermeil
JUN	BEYER Antony	48,70	
MA1	CORPEL Bertrand	37,72	Vermeil
MA1	BARBAROT Anne Sophie	42,84	Bronze
MA1	MICOULAUT Vincent	45,53	Fléchette
MA2	CHARBONNIER Pierre	37,47	Vermeil
MA2	MANCEAU Olivier	40,56	Argent
MA2	CHARBONNIER Véranne	36,25	Argent
MA3	SCHWARTZ Valérie	40,96	Argent
MA3	GAY Pascal	41,74	Argent
MA3	ESCOFFIER Marc	44,50	Bronze
MA4	CORNUAU Patricia	43,27	Bronze
MA4	TEMPLE Daniel	44,16	Bronze
MA4	JOLLIET Michel	44,33	Bronze
POU	ATTIA Tiffanie	44,34	Bronze
POU	ESCOFFIER Julie	45,52	fléchette
POU	D'ARTEMARE Gabrielle	45,57	fléchette



### REMERCIEMENTS AUX GÉNÉREUX DONATEURS :

#### Restaurants

Restaurant CHEZ DENIS  
Restaurant LA CORDEE  
Restaurant LE FIACRE  
Restaurant LE LOY  
Restaurant LE PIERRIER  
Restaurant LE VIEUX FOUR

#### Magasins sports

CHARLES Sports  
CREPY Sports

DANIEL CRUZ Sports  
GERMAIN Sports  
INTERSPORT  
RICHARD Sports  
Skis HENRI GONNON  
TWINNER Sports  
VERTICAL HORIZON  
VERTIGE

#### Commerces

Boulangerie GRILLET

Boucherie FAVRE  
Boucherie TOCHET  
INTERMARCHÉ  
La CAVE à SOSSES  
Le GRENIER de CHÂTEL  
Les DELICES de CHÂTEL  
SHERPA

#### Commerces

CHATEL SERVICES  
Institut PETALES

L'ÉTAL SAVOYARD  
LA LAVANDIERE  
LA PIVOTE  
Les POTERIES de  
l'HERMITAGE  
MARTINE COIFFURE  
MIEL ET EUCALYPTUS  
Anne MELLA  
O PAYS de CHATEL  
Pharmacie DAVID  
Tabac Presse GIRARDOZ

#### Banques

CREDIT AGRICOLE  
CREDIT MUTUEL

#### Agence Immobilière

SOGESTOB/URBANIA